|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Province*** | ***Législature*** | ***Session*** | ***Type de discours*** | ***Date du discours*** | ***Locuteur*** | ***Fonction du locuteur*** | ***Parti politique*** |
| Québec | 38e | 1re | Discours sur le budget | 13 mars 2008 | Mme Monique Jérôme-Forget | Ministre des Finances, ministre des Services gouvernementaux, ministre responsable de l’Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor | PLQ |

**Mme Jérôme-Forget:** Alors, M. le Président, je vous présente, aujourd'hui, mon deuxième budget à titre de ministre des Finances. Mon premier budget était inspiré par la rigueur et la transparence. Celui-ci est marqué par la prudence et la discipline.

Ce budget a été élaboré dans un contexte qui a beaucoup changé par rapport à l'an dernier. Notre économie se porte bien, malgré le fait que nous faisons face à une période de ralentissement économique. Lorsque la mer est agitée, nous devons tenir le gouvernail bien en main afin de garder le cap sur nos objectifs.

L'économie américaine connaît des difficultés. Certains parlent même de récession. Or, le Québec n'est pas étanche au contexte économique nord-américain. Pas moins de 75 % de nos exportations internationales prennent la route des États-Unis. Toutefois, les gestes posés par notre gouvernement devraient permettre au Québec d'éviter une récession. Les baisses d'impôt de 1 milliard de dollars entrées en vigueur le 1er janvier dernier, combinées aux investissements massifs dans les infrastructures et le développement énergétique, ont pour effet de soutenir notre activité économique.

Nous prévoyons une croissance économique de 1,5 % au Québec, en 2008. Lors de la présentation du précédent budget du Québec, la prévision de croissance économique était de 2,5 % pour l'année en cours. En d'autres mots, notre marge de manœuvre est réduite.

Notre gouvernement a été prévoyant. Nous avons constitué une réserve budgétaire de 1,8 milliard de dollars. Cette réserve provient de revenus supplémentaires dégagés au cours des derniers exercices financiers. Nous avons choisi de les engranger plutôt que de les dépenser. Cette réserve sera utilisée pour équilibrer les budgets des deux prochains exercices financiers. Ainsi, nous pourrons absorber le choc du ralentissement économique sans augmenter les taxes ou les impôts et sans réduire les services publics. C'est ce que j'appelle gouverner de façon responsable. C'est ce que j'appelle agir en bonne mère de famille. L'heure est à la prudence et à la discipline.

J'annonce que ce budget s'accompagne d'un cadre financier sur cinq ans qui démontre que nous respectons l'équilibre budgétaire et que, contrairement à ce que certains souhaitent, le présent budget ne comporte aucune hausse de taxes. Ce budget est réaliste malgré les vents contraires. La politique, c'est faire des choix. C'est d'autant plus vrai lorsque les marges de manœuvre sont limitées. Nous faisons le choix de poser des gestes structurants qui contribueront à propulser l'économie du Québec.

Winston Churchill disait ceci: «Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité; un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté.» Nous voyons, dans le présent contexte économique, des occasions à saisir pour le Québec.

Notre niveau de vie est enviable à l'échelle mondiale, mais il demeure inférieur à celui de nos voisins. Notre produit intérieur brut par habitant est de 17 % inférieur à celui de l'Ontario et de 25 % inférieur à celui des États-Unis. Ce budget vise à accroître le niveau de vie et le mieux-être des Québécois. Ce budget s'inscrit dans la vision d'avenir de notre gouvernement: l'ouverture d'un nouvel espace économique pour le Québec.

Le ralentissement de l'économie américaine nous rappelle l'importance, pour le Québec, de diversifier davantage ses marchés d'exportation. Depuis cinq ans, le premier ministre se fait le promoteur de l'ouverture du Québec sur le monde. Comme le dit le premier ministre: «Chaque fois que les Québécois ont choisi l'ouverture, le Québec a gagné.»

Comment allons-nous créer ce nouvel espace économique pour le Québec? En ouvrant de nouveaux marchés vers l'Europe pour nos entreprises avec le lancement des négociations d'un accord transatlantique entre le Canada et l'Union européenne; en négociant avec l'Ontario la création d'un véritable marché libre d'entraves au commerce; en négociant un nouvel espace de mobilité pour les Québécois, notamment par une entente Québec-France sur la reconnaissance des compétences et des acquis; en négociant une entente canadienne sur la mobilité de la main-d’œuvre au plus tard le 1er août 2009, tel que convenu par le Conseil de la fédération.

Notre gouvernement a déjà multiplié les actions pour ouvrir de nouveaux marchés. Nous avons mis fin au conflit avec l'Ontario au sujet de la mobilité de la main-d’œuvre dans le secteur de la construction. Nous avons réalisé plusieurs missions économiques en Chine et en Inde, deux pays qui se développent à un rythme fulgurant. Nous avons conduit une mission économique conjointe avec la France au Mexique. Le premier ministre a aussi tissé des liens étroits avec les États de la Nouvelle-Angleterre et plus récemment avec les États du sud des États-Unis.

Le monde est devenu un village global. Certains y voient une menace. Nous, au contraire, nous croyons que nous devons saisir les occasions extraordinaires qui se présentent aux Québécois. Nous avons démontré notre capacité d'être des leaders mondiaux dans des domaines aussi compétitifs que l'énergie, le génie-conseil, l'aérospatiale, la recherche pharmaceutique et biotechnologique, les sciences de la santé et les technologies numériques. Ce budget contribuera à nous donner les moyens de nos ambitions. Nous agissons avec détermination.

Pour percer les marchés étrangers, le Québec doit absolument améliorer sa productivité. En 2006, notre PIB par heure travaillée était de 44 $ alors qu'il était de 49 $ en Ontario et 57 $ aux États-Unis. Pourquoi devenir plus productif? Pour mieux soigner, pour mieux éduquer, pour mieux soutenir les plus démunis et pour avoir les meilleurs salaires et les meilleurs revenus. Avec ce budget, nous prenons les moyens pour y arriver.

Ce budget pose des gestes fondamentaux pour nous permettre de saisir les occasions qui se présentent. Mon budget comporte cinq volets qui sont tous reliés à l'amélioration de notre niveau de vie et de notre qualité de vie:

Premièrement, il faut moderniser nos entreprises. Nous allons stimuler l'investissement. J'annonce l'abolition immédiate et complète de la taxe sur le capital pour toutes les entreprises manufacturières. J'annonce également un nouveau crédit d'impôt pour l'investissement dans toutes les régions.

Deuxièmement, il faut développer notre plus grande richesse: le talent des Québécois. Nous allons investir dans l'éducation et la formation. J'annonce un investissement additionnel de 250 millions de dollars sur cinq ans dans les universités du Québec. Cet investissement s'ajoute à la contribution fédérale supplémentaire de 187 millions de dollars par année destinée à l'enseignement supérieur. J'annonce également un pacte pour l'emploi qui permettra au plus grand nombre de citoyens possible d'intégrer le marché du travail et de participer à l'essor du Québec.

Troisièmement, le développement économique n'a de sens que s'il est porteur de progrès social. Nous appuyons davantage les familles, les enfants et les aînés. J'annonce la création de 20 000 nouvelles places sur cinq ans en service de garde. J'annonce une bonification substantielle du crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants. J'annonce également la création de deux fonds, le premier pour stimuler le développement des enfants en milieux défavorisés et le second pour soutenir les aidants naturels.

Quatrièmement, il faut protéger notre environnement dans une perspective de développement économique durable. Nous développerons les technologies propres. J'annonce une nouvelle stratégie québécoise des technologies vertes.

Cinquièmement, le respect de l'équité intergénérationnelle est, pour notre gouvernement, un principe important. Nous accélérons la lutte contre l'endettement. J'annonce qu'Hydro-Québec versera désormais 75 % de son bénéfice net sous forme de dividendes au gouvernement, ce qui aura pour effet de diminuer les emprunts de l'État.

M. le Président, ce budget transforme l'adversité en opportunité. Ce budget bâtit sur les fondations de mon premier budget, qui s'est également attaqué à des enjeux fondamentaux. Nos infrastructures étaient négligées. Nous avons livré un plan de 30 milliards de dollars sur cinq ans pour les remettre à neuf. Les Québécois, et les familles de la classe moyenne en particulier, payaient trop d'impôt. Nous avons livré des baisses d'impôt de 1 milliard de dollars. Nous ne sommes plus les contribuables les plus taxés en Amérique du Nord. La fiscalité des entreprises freinait l'investissement. Aujourd'hui, nous récompensons l'investissement. Le fardeau de notre dette devenait trop lourd à supporter. Nous avons accéléré les versements au Fonds des générations.

M. le Président, le budget que je présente aujourd'hui se veut un budget rassembleur. Je tiens à remercier les partis d'opposition. J'ai rencontré les représentants des deux oppositions à plusieurs reprises. Bien que nous divergions d'opinion sur quelques sujets, j'ai senti un climat serein tout au long de nos discussions. La décision des Québécois de se donner un Parlement de cohabitation doit faire appel à ce qu'il y a de plus noble en chacun de nous.

M. le Président, j'en suis au premier volet de ce budget: stimuler et récompenser l'investissement de nos entreprises. Les entreprises québécoises doivent s'adapter aux changements économiques marqués par la nouvelle réalité de la parité des devises canadienne et américaine et par une concurrence internationale toujours plus vive.

Pour que nos entreprises puissent saisir les occasions qui s'offrent à elles, elles doivent investir. C'est ainsi qu'elles pourront développer des produits et des services qui se démarqueront de la concurrence et qui porteront notre savoir-faire vers de nouveaux marchés.

Des milliers d'entreprises relèvent ces défis avec succès et étendent la réussite du Québec aux quatre coins du monde. Les Produits Gilbert, une entreprise du Saguenay―Lac-Saint-Jean, se spécialise dans les équipements forestiers. Elle s'est imposée sur le marché nord-américain mais aussi en Suède et en Allemagne. Demtec, dans le Centre-du-Québec, et Maison Alouette, en Estrie, ont investi le créneau des maisons abordables, cette fois au Royaume-Uni. Les équipements de forage VersaDrill, en Abitibi-Témiscamingue, exportent de par le monde: au Maroc, Pérou, Chili, Chine, Bolivie, Venezuela et États-Unis.

Ces exemples sont inspirants. Ils nous montrent que les Québécois se démarquent dans tous les secteurs d'activité économique. Ce budget vient en appui à la modernisation de nos entreprises.

Au cours des dernières années, les entreprises du Québec ont accru leurs investissements. Mais elles devront faire davantage. En moyenne, de 1989 à 2006, le taux d'investissement en machines et matériel, calculé en pourcentage du PIB, était de 6,5 % au Québec, 7 % en Ontario et 7,9 % aux États-Unis.

Le Québec avance, mais nos voisins avancent aussi et plus rapidement. Nous devons accélérer la cadence. Une façon directe de stimuler les investissements et les gains de productivité est de réduire le poids de la taxe sur le capital. Cette taxe est un frein à l'investissement.

J'annonce l'abolition complète immédiate de la taxe sur le capital pour toutes les entreprises manufacturières. Nous encourageons ainsi 14 300 entreprises de plus à investir et à se moderniser. Et rappelons-nous, M. le Président, que nous avons annoncé, l'an dernier, une réduction graduelle de la taxe sur le capital jusqu'à son élimination complète pour tous les autres secteurs économiques dès la fin de 2010. De plus, j'annonce le prolongement pour trois ans de l'amortissement accéléré pour le matériel de fabrication et de transformation.

Toutes les mesures contenues dans ce budget sont exposées en détail dans les renseignements additionnels sur les mesures du budget, qui en font partie intégrante.

M. le Président, je dépose les tableaux suivants, qui présentent les résultats préliminaires des opérations financières consolidées du gouvernement pour 2007-2008 ainsi que les prévisions des équilibres financiers du gouvernement 2008-2009. Je dépose en même temps les renseignements additionnels sur les mesures du budget et le plan budgétaire du gouvernement.

Nous croyons à ce combat pour la productivité et, pour cette raison, nous allons encore plus loin. Non seulement nous allons détaxer l'investissement, nous allons le promouvoir et le récompenser. J'annonce un nouveau crédit d'impôt à l'investissement de 5 % applicable à l'achat de matériel de fabrication et de transformation pour toutes les entreprises du Québec. C'est une prime à l'investissement. Ce crédit sera d'au moins 5 % pour toutes les entreprises, mais il sera majoré selon l'éloignement des régions. Ainsi, pour les régions ressources, ce crédit à l'investissement sera de 20 % pour le Saguenay―Lac-Saint-Jean, la Mauricie et les trois MRC déjà couvertes par l'aide fiscale aux régions ressources, de 30 % pour le Bas-Saint-Laurent et de 40 % pour les régions de la Gaspésie―Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Aussi, je confirme le maintien du crédit d'impôt pour la vallée de l'aluminium et les crédits d'impôt pour les nouveaux emplois en faveur de la Gaspésie―Îles-de-la-Madeleine.

Ces changements ajouteront près de 50 millions de dollars annuellement à l'aide fiscale aux régions ressources, qui atteindra 166 millions de dollars en 2010-2011.

De plus, certaines MRC, qu'elles soient situées dans des régions ressources ou non, nécessitent une aide particulière en raison de leur situation économique. J'annonce des crédits supplémentaires de 50 millions de dollars sur cinq ans pour venir en aide à des MRC qui sont économiquement éprouvées. La ministre des Affaires municipales et des Régions détaillera prochainement l'utilisation de ces sommes.

Ces mesures s'inspirent largement des travaux du Groupe de travail sur les aides fiscales aux régions ressources et à la nouvelle économie. Je tiens à remercier les membres du groupe de travail, soit les économistes Robert Gagné, Luc Godbout et Guy Lacroix. Leur mandat était complexe. Ils ont su formuler des recommandations pour stimuler la croissance économique sur l'ensemble du territoire du Québec en misant sur l'investissement.

Le défi de la productivité fait aussi appel au secteur des technologies de l'information. Ce secteur occupe une place prépondérante dans la nouvelle économie. C'est un secteur en forte croissance, mais surtout l'utilisation des technologies de l'information dans les procédés de fabrication et de gestion est un puissant levier pour accroître la productivité.

Selon le rapport du Groupe de travail sur l'investissement des entreprises, présidé par l'économique Pierre Fortin, l'écart de productivité entre le Canada et les États-Unis est largement attribuable à notre retard dans l'utilisation des technologies de l'information. À travers le monde, les gouvernements interviennent fortement pour appuyer les entreprises du secteur des technologies de l'information.

Au Québec, l'aide à ce secteur se fait en fonction de sites désignés. Cela signifie que, pour obtenir une aide fiscale, une entreprise doit obligatoirement s'installer à un endroit précis, comme la Cité du commerce électronique ou la Cité du multimédia.

Les travaux du comité Gagné, Godbout et Lacroix ont permis de dégager certains constats. D'abord, le Québec perd du terrain par rapport au reste du Canada. De 1998 à 2006, l'emploi lié à l'industrie des services des technologies de l'information a augmenté de 9 % au Québec, comparativement à 60 % en Ontario et à plus de 100 % en Colombie-Britannique. Ensuite, l'aide fiscale a surtout provoqué un déplacement des emplois vers les sites désignés. Ce fut essentiellement une prime au déménagement. Nous adoptons une nouvelle approche. J'annonce un crédit d'impôt remboursable pour les entreprises des nouvelles technologies de l'information correspondant à 30 % des salaires des emplois liés à des activités innovantes telles que les services-conseils et la conception de solutions de commerce électronique. J'annonce que ces aides fiscales seront dorénavant disponibles sur l'ensemble du territoire du Québec.

De plus, j'annonce que l'accès à Internet haute vitesse sera accessible dans toutes les régions du Québec, grâce au nouveau programme Communautés rurales branchées. À ce jour, grâce aux mesures que nous avons prises, 90 % des ménages et des entreprises peuvent se brancher à Internet haute vitesse. Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape. Nous complétons le développement de ce réseau. Cette approche ouvre toute grande la porte de la nouvelle économie pour les régions. Où que vous soyez au Québec, vous devez avoir accès au Village global pour en saisir les occasions. Toutes les régions doivent participer à la nouvelle économie numérique. Ce budget leur en procure les moyens.

Ce budget vise à stimuler les investissements dans tous les secteurs de l'économie. Nous adoptons des mesures particulières pour les secteurs des mines, de l'agroalimentaire et de la culture.

Depuis quelques années, le secteur minier est en effervescence. La Chine, l'Inde et les autres économies émergentes ont besoin de ressources pour alimenter leur croissance. Nous devons capitaliser sur cette occasion de croissance qui nous est offerte. C'est une occasion de créer un nouvel espace économique à l'intérieur du Québec. C'est une occasion de développer le Nord du Québec.

Depuis 2003, notre gouvernement a posé des gestes qui portent fruit pour appuyer le secteur minier. En fait, notre gouvernement est fier de constater que l'enquête sur les sociétés minières publiée, il y a deux semaines, par l'Institut Fraser conclut que le Québec est le meilleur endroit au monde pour investir. Nous poursuivons sur cette lancée afin de maintenir notre première place. Nous allons mieux inventorier notre potentiel dans ce secteur.

J'annonce la création du Fonds du patrimoine minier dans lequel nous verserons une partie des droits miniers pour attirer davantage d'entreprises au Québec.

La croissance de ce secteur est par ailleurs créatrice d'emplois dans des régions où des travailleurs peuvent se retrouver sans emploi en raison de la crise forestière. Lors des consultations budgétaires, le président de la FTQ, M. Michel Arsenault, m'a fait la proposition très pertinente d'investir pour aider des travailleurs forestiers disponibles à devenir des travailleurs miniers. Je l'en remercie et je vais donner suite à cette recommandation.

J'annonce que nous investirons 2 millions de dollars pour la mise sur pied d'un institut national des mines et d'autres mesures de formation. Cet institut permettra à des travailleurs d'obtenir une qualification pour occuper un emploi de qualité dans ce secteur en forte croissance.

M. le Président, le secteur agroalimentaire est également un grand contributeur au niveau de vie et à la qualité de vie des Québécois. Ce secteur regorge de possibilités. Des analyses indiquent que l'agriculture et l'agroalimentaire sont des secteurs dont le potentiel de croissance est parmi les plus prometteurs à l'échelle mondiale. La Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois a identifié des moyens pour saisir les occasions qui se présentent. Nous donnons suite dès maintenant à certaines recommandations pour appuyer les artisans de ces secteurs dans ce virage stratégique.

J'annonce que nous allons mieux soutenir la relève agricole. Nous allons également aider le secteur à diversifier sa production. Et nous allons appuyer la modernisation des entreprises du secteur de la transformation alimentaire.

Mon collègue ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dévoilera les détails de cet investissement de 60 millions de dollars sur cinq ans qui contribuera à une nouvelle dynamique pour les secteurs agricole et agroalimentaire.

Notre économie s'appuie sur ses ressources, mais elle s'appuie aussi sur ses créateurs. Aucun État en Amérique du Nord n'appuie autant le développement et la promotion de sa culture que le Québec. Notre culture est notre âme. Elle est un étendard de ce que nous sommes. Elle est génératrice de fierté. La culture n'est pas différente des autres secteurs sur le plan économique. Elle est créatrice de richesse et d'emplois. Investir dans la culture, c'est aussi promouvoir la créativité qui est la mère de l'innovation.

J'annonce un investissement supplémentaire de 10 millions de dollars dans Placements Culture. Depuis sa création en 2005, cela porte à 25 millions de dollars la contribution du gouvernement. Placements Culture, M. le Président, a pour objectif d'inciter le secteur privé à s'engager davantage dans le financement des organismes de la culture et des communications. Nous voulons stimuler la philanthropie en culture. Depuis son lancement, Placements Culture a permis la création de 97 fonds de dotation et s'avère un véritable succès. Le geste que nous posons aujourd'hui contribuera à faire rayonner notre culture partout au Québec mais aussi à travers le monde.

M. le Président, il faut voir l'effet d'ensemble de ces mesures. Plusieurs mesures que j'annonce dans ce budget s'inspirent des orientations proposées par le Groupe de travail sur l'investissement présidé par l'économiste Pierre Fortin, accompagné de Mme Andrée Corriveau et de M. Jean Boivin, dont je salue le travail et la qualité du rapport que je rends public aujourd'hui.

Ce budget crée un environnement fiscal qui n'a jamais été aussi favorable à l'investissement et à l'amélioration de la productivité. Cette action vigoureuse en faveur de l'amélioration de la productivité de nos entreprises s'étend à toutes les régions.

M. le Président, j'en viens au deuxième volet de ce budget: investir dans le savoir et les compétences des Québécois.

D'ici 2011, le Québec devra combler 700 000 emplois. Dans toutes les régions, on voit des affiches sur lesquelles on lit: Nous embauchons. Nous manquons d'ingénieurs, d'infirmières et aussi de soudeurs, d'électriciens et de techniciens. En fait, nous sommes déjà en pénurie de main-d’œuvre. Le chroniqueur Alain Dubuc souligne régulièrement que ce qui manque au Québec, ce n'est pas tant du travail, ce sont des travailleurs. C'est l'une des plus grandes menaces à notre prospérité future. C'est une des conséquences de l'évolution démographique. Pourtant, alors que se pointent ces pénuries de travailleurs, environ 500 000 personnes au Québec sont au chômage ou prestataires de l'aide sociale mais aptes au travail.

Le Québec a besoin de tous ses talents. Nous devons agir avec détermination dès maintenant et nous devons le faire sur tous les fronts. Nous intervenons selon quatre axes: améliorer les connaissances et les compétences, c'est investir dans l'éducation supérieure; augmenter le nombre de personnes qui participent au marché du travail, c'est investir dans la formation; permettre à ceux qui souhaitent travailler au-delà de l'âge conventionnel de la retraite et d'en bénéficier, c'est instaurer la retraite progressive; et augmenter notre population active, c'est investir dans l'intégration des nouveaux arrivants.

L'éducation a toujours été la principale clé de notre réussite. C'est par l'éducation que le Québec s'est modernisé. L'éducation, c'est le premier moyen de faire reculer la pauvreté. Nos universités, nos cégeps et nos écoles techniques jouent un rôle stratégique dans toutes nos régions. Ces institutions doivent avoir les moyens pour effectuer de la recherche de pointe et attirer et retenir les meilleurs professeurs. Notre marge de manœuvre est limitée, et nous devons faire des choix. Nous faisons le choix de l'éducation.

J'annonce ainsi un investissement supplémentaire de 250 millions de dollars sur cinq ans dans nos universités, comme nous nous y étions engagés. Cet investissement s'ajoute aux 187 millions de dollars par année en transferts supplémentaires du gouvernement fédéral, soit 112 millions de dollars pour les universités et 75 millions pour les cégeps. Ces investissements permettront à nos institutions d'enseignement supérieur de maintenir leur niveau d'excellence dans un environnement où la concurrence pour les talents et les ressources est féroce.

Nos cégeps et nos institutions d'enseignement professionnel ont la mission de développer le savoir technique, qui est essentiel à une meilleure productivité. De plus, nous devons resserrer les liens entre nos institutions d'enseignement et nos entreprises afin que nos programmes de formation soient adaptés aux exigences du marché du travail.

J'annonce des investissements supplémentaires de 150 millions de dollars sur cinq ans pour le développement de la formation professionnelle et technique et pour l'établissement de nouveaux ponts entre les entreprises et les centres de formation.

Ma collègue ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport rendra public, dans les prochains jours, notre plan ambitieux pour l'éducation de notre jeunesse.

J'ai évoqué l'enjeu croissant des pénuries de main-d’œuvre. Par ce budget, nous donnons le coup d'envoi à une initiative sans précédent de formation.

J'annonce la mise en place du Pacte pour l'emploi dans lequel nous investirons, avec le présent budget, 196 millions de dollars sur cinq ans. Ces investissements permettront d'offrir une formation aux travailleurs qui veulent parfaire leurs compétences, d'accompagner les chômeurs vers l'acquisition de nouvelles qualifications, de soutenir les prestataires de l'aide sociale qui veulent retourner en emploi, de lever les obstacles à l'embauche des nouveaux arrivants. Le Pacte pour l'emploi se donne des cibles précises: réduire de 50 000 le nombre de prestataires de l'aide sociale et offrir une formation à 250 000 travailleurs de plus. Aussi, plus de 4 800 entreprises pourront bénéficier d'un accompagnement accru pour la formation de leurs travailleurs.

Mon collègue ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale dévoilera prochainement l'ensemble des mesures du Pacte pour l'emploi.

Nombreux sont ceux qui souhaitent contribuer à travailler après l'âge conventionnel de la retraite. Alors que les travailleurs commencent à manquer, nous devons encourager ceux qui peuvent continuer à travailler. M. le Président, vous et moi sommes la preuve vivante que l'expérience, M. le Président, et peut-être la sagesse sont des atouts précieux pour des organisations modernes. Il faut valoriser la contribution des travailleurs âgés en facilitant la retraite progressive. Elle permet à ceux qui le désirent de prolonger leur carrière au rythme qui leur convient, tout en bénéficiant de leur rente de retraite.

Mon collègue ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale déposera sous peu des modifications à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite. La loi contiendra de nouvelles dispositions qui permettront aux travailleurs d'augmenter les revenus associés à la retraite progressive à un niveau suffisant pour les encourager à travailler plus longtemps. Je tiens à souligner les échanges fructueux à ce sujet avec le gouvernement fédéral.

J'annonce que le gouvernement amorcera les discussions avec les associations syndicales et les associations de cadres afin d'étendre la retraite progressive aux secteurs public et parapublic.

L'immigration contribue grandement à accroître notre richesse collective. L'immigration enrichit nos vies, notre culture. Elle ouvre nos horizons. Dans un contexte de pénurie de main-d’œuvre, nous avons besoin d'une immigration qualifiée. Et la concurrence sera vive entre les pays d'accueil pour attirer une main-d’œuvre qualifiée. L'immigration est une responsabilité qui doit être partagée entre la société d'accueil et le nouvel arrivant. Pour la société d'accueil, c'est le devoir de faciliter l'intégration. Pour celui qui arrive, c'est de faire l'effort de s'intégrer.

J'annonce que les crédits accordés à l'immigration augmenteront de 20 %. Les programmes d'intégration au marché du travail et d'apprentissage du français seront grandement renforcés. Il ne s'agit pas seulement d'accueillir les nouveaux arrivants en s'assurant que leurs besoins essentiels soient comblés. Il faut également les accompagner dans leurs démarches d'intégration à la société québécoise.

Ma collègue ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles détaillera l'utilisation de crédits supplémentaires de 20 millions de dollars sur deux ans.

Comme le dit le premier ministre, la langue française est le cœur de notre identité et le premier instrument de notre liberté. Le gouvernement entend assurer la protection et la promotion de la langue française au Québec, renforcer son usage public, valoriser sa maîtrise et améliorer sa qualité. Le français, c'est la langue de l'école, du commerce, du travail. C'est la langue du Québec.

Pour valoriser le français comme langue d'usage au travail et faciliter l'intégration des immigrants dans les entreprises, j'annonce un nouveau crédit d'impôt remboursable pour la francisation. Toutes les entreprises, y compris celles de 50 employés et moins, y auront droit.

Cette mesure fera partie du plan d'action pour promouvoir la langue française, un dossier que défend ma collègue ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Ce plan d'action s'accompagne de crédits supplémentaires de près de 10 millions de dollars.

En investissant dans le savoir, en orientant vers le travail tous ceux qui le peuvent, en favorisant l'intégration des nouveaux arrivants et en renforçant l'usage du français comme langue de travail, nous affirmons notre ambition que chaque Québécois participe à notre réussite et que notre réussite devienne elle-même le premier levier de l'affirmation de notre identité.

M. le Président, j'en arrive au troisième volet de mon budget: le soutien aux familles.

Je l'ai dit d'entrée de jeu, le progrès économique n'a de sens que s'il s'accompagne de progrès social. Ce budget veut améliorer le bien-être de toutes les familles. Depuis 2003, la famille a toujours été au cœur des préoccupations de notre gouvernement. Notre bilan est éloquent. Nous avons rapatrié du gouvernement fédéral et mis sur pied le Régime québécois d'assurance parentale, le programme le plus généreux au Canada. Nous avons atteint notre objectif de 200 000 places en garderie à contribution réduite. Nous avons mis en place le Soutien aux enfants jusqu'à l'âge de 18 ans. Cette allocation familiale procure, par exemple, un montant annuel non imposable de 3 000 $ à une famille de deux enfants dont le revenu familial se situe à 50 000 $ par année. Nous avons réduit les impôts de toutes les familles. Nous avons amélioré le soutien aux personnes âgées et développé les services de soins à domicile.

Au total, c'est plus de 5 milliards de dollars que le gouvernement investit chaque année pour soutenir les familles. Ce n'est pas étonnant que le Québec soit considéré comme le paradis des familles. Le soutien aux familles est aussi une mesure de productivité économique, puisqu'il permet aux parents de mieux concilier travail et famille.

Nos gestes ont porté fruit. Aujourd'hui, nous connaissons une forte hausse de naissances au Québec et nous sommes la société nord-américaine où le taux de participation des femmes au marché du travail est le plus élevé. Sans cette participation élevée des femmes au marché du travail, l'enjeu des pénuries de main-d’œuvre serait encore plus criant.

Ce budget fait encore beaucoup plus pour appuyer les familles.

Notre gouvernement a pris l'engagement de poursuivre le développement de places en service de garde.

J'annonce la création de 20 000 places additionnelles en service de garde sur cinq ans. Cela portera à 220 000 le nombre de places dans le réseau des garderies subventionnées.

M. le Président, plusieurs observateurs ont soulevé l'iniquité entre les familles qui utilisent les services de garde à 7 $ et celles qui ont recours aux garderies privées non subventionnées. Après analyse, j'ai conclu qu'il fallait faire davantage pour les familles qui ont recours aux garderies privées non subventionnées.

J'annonce une bonification importante du crédit d'impôt pour frais de garde. Ainsi, le coût de services de garde sera le même, que l'on ait recours à une garderie subventionnée ou à une garderie privée non subventionnée, jusqu'à un revenu familial de 80 000 $.

Notre gouvernement a posé plusieurs gestes pour améliorer la réussite scolaire depuis 2005. Nous avons notamment consacré plus de 140 millions de dollars à l'embauche de plus de 2 600 professionnels afin d'accompagner les enfants en difficulté d'apprentissage dans leurs parcours scolaires. Aujourd'hui, nous allons plus loin. Nous voulons favoriser le développement des enfants âgés de moins de cinq ans en situation de pauvreté. C'est dès ce bas âge qu'il faut intervenir pour permettre à l'enfant de mieux s'intégrer à l'école et ainsi favoriser sa réussite scolaire. Une récente enquête réalisée par la Santé publique de Montréal et intitulée *En route pour l'école!* conclut qu'il faut agir dès les premières années de vie des tout-petits pour donner toutes les chances aux enfants de réussir. C'est essentiel si l'on veut prévenir le décrochage scolaire.

Par conséquent, j'annonce un nouveau partenariat avec la famille Chagnon pour la création d'un fonds de 400 millions de dollars sur 10 ans afin de favoriser le développement des enfants de zéro à cinq ans vivant en milieu vulnérable. Ce fonds financera des initiatives visant à favoriser le développement global des enfants tant sur le plan physique que sur les plans psychologique, cognitif et moteur, afin de mieux les préparer à la scolarisation.

Je tiens à rendre hommage et à saluer la grande contribution à la société québécoise et l'implication sociale de Lucie et André Chagnon et de leurs enfants. La famille Chagnon est un des plus beaux exemples de générosité et de mécénat de l'histoire du Québec. Leur amour de la société québécoise sera transmis à des milliers d'enfants, d'adolescents et de parents.

Je tiens également à saluer le Dr Julien, un partenaire de la Fondation Lucie-et-André-Chagnon. Le Dr Julien est associé au réseau de formation en pédiatrie sociale. Il s'est impliqué dans la défense et le développement des enfants. Il contribuera au succès de ce nouveau fonds.

M. le Président, chaque personne qui a consacré sa vie au bénéfice des siens et de sa patrie peut un jour avoir besoin de l'aide des autres. Plusieurs de nos aînés ont des besoins particuliers. Ma collègue ministre responsable des Aînés a fait le tour du Québec. Elle a rencontré des milliers de personnes dans toutes les régions. Les trois partis dans cette Chambre étaient associés à cette démarche et partagent la volonté de mieux répondre aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie. Nous allons faire davantage pour nos aînés.

La première mesure vise le crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée. Ce crédit d'impôt aide à couvrir les dépenses engagées pour différentes formes d'aide, qu'il s'agisse de soins infirmiers, d'aide pour l'entretien du domicile, pour l'enlèvement de la neige ou pour le bain et les repas.

J'annonce une majoration du taux de crédit d'impôt pour maintien à domicile de 25 % à 30 %. C'est 35 millions de dollars de plus par année pour les aînés. Ce crédit sera également simplifié.

Nous poursuivons également le développement des services de soins à domicile.

J'annonce une enveloppe supplémentaire annuelle de 80 millions de dollars dans le secteur de la santé et des services sociaux destinée à l'accélération du développement des services de soins à domicile. Ces sommes supplémentaires permettront de développer les services infirmiers à domicile, les services de réadaptation et les autres services nécessaires au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Depuis 2003, nous avons plus que doublé l'aide fiscale et les crédits budgétaires destinés aux soins à domicile. De cette manière, nous répondons au vœu des aînés de rester le plus longtemps possible dans leur résidence. C'est une approche plus humaine. Par ailleurs, les aidants naturels jouent un rôle important dans notre société. Nous avons tous, un jour ou l'autre, pris soin d'un parent. Nous savons à quel point cette tâche, faite par amour, peut devenir exigeante tant sur le plan physique que moral. Les gestes que posent quotidiennement les aidants naturels sont porteurs de solidarité et de compassion. Nous devons reconnaître leur dévouement et leur rôle essentiel. Nous devons aussi les épauler.

J'annonce un nouveau crédit d'impôt remboursable de 30 % pour le répit d'un aidant naturel. Ce crédit d'impôt permettra aux aidants naturels de couvrir une partie des frais engagés pour obtenir une aide de remplacement. Ce crédit d'impôt aidera grandement les aidants naturels. Mais il faut faire plus. Il faut aussi améliorer et rendre plus accessibles les services de soutien aux aidants naturels.

Lors des consultations sur les conditions de vie des aînés, l'idée de créer un fonds pour soutenir les aidants naturels a été évoquée. Ma collègue ministre responsable des Aînés s'est faite porteuse de cette idée. Elle a amorcé les démarches pour assurer la création d'un tel fonds. Je suis heureuse d'y donner suite au nom de ma collègue, encore une fois grâce à un partenariat avec la famille Chagnon.

J'annonce la mise sur pied d'un fonds de 200 millions de dollars sur 10 ans pour l'amélioration et le développement des services auprès des aidants naturels. Ce fonds spécial soutiendra de plusieurs façons les proches aidants. Il visera notamment: à accroître l'offre de services de répit; à briser l'isolement et la solitude; à développer des services d'urgence; et à offrir une formation adaptée aux besoins de la personne chère.

Voilà des moyens concrets pour améliorer la qualité de vie de nos aînés et de ceux qui en prennent soin.

J'aimerais, M. le Président, souligner également le travail remarquable fait par Mme Neamtan au niveau du Chantier de l'économie sociale. Je suis sûre qu'elle participera grandement dans cette démarche.

Par ailleurs, nous voulons que les retraités puissent bénéficier d'une plus large part de leur revenu de retraite. L'an dernier, nous avons instauré le fractionnement des revenus de retraite entre les conjoints et majoré le crédit d'impôt pour revenus de retraite de 1 000 $ à 1 500 $. Nous poursuivons dans cette voie.

J'annonce que nous portons de 1 500 $ à 2 000 $ sur deux ans le montant maximal du crédit d'impôt pour revenus de retraite. Près de 400 000 contribuables bénéficieront d'un revenu disponible plus élevé.

M. le Président, il faut également encourager l'épargne.

J'annonce l'harmonisation au nouveau Compte d'épargne libre d'impôt, le CELI, introduit récemment par mon homologue du gouvernement fédéral. Les Québécois pourront ainsi faire fructifier leurs épargnes à l'abri de l'impôt. La contribution annuelle pourra atteindre 5 000 $. Ce plafond est cumulatif et pourra être reporté indéfiniment.

Ce budget témoigne encore une fois de l'importance que revêt la famille pour notre gouvernement. En développant nos services de garde, en portant une attention particulière au développement des enfants de moins de cinq ans et en améliorant la qualité de vie des aînés, ce budget répond aux besoins de toutes les familles.

M. le Président, j'en suis au quatrième volet de ce budget: la protection de l'environnement et le développement durable.

Le développement durable, parce qu'il est porteur d'innovation, est aussi porteur de création de richesse. Notre gouvernement et notre premier ministre sont reconnus pour leur action en faveur du développement durable. Nous avons introduit un nouveau droit fondamental, celui de vivre dans un environnement sain. Nous avons adopté un plan de lutte contre les changements climatiques maintes fois cité comme l'un des meilleurs en Amérique du Nord. Nous sommes devenus l'un des premiers gouvernements au monde à imposer une redevance sur les hydrocarbures. Et nous faisons du développement durable un levier de création de richesse en faisant du Québec un leader mondial des énergies renouvelables.

À sa dernière visite à Montréal, l'ancien vice-président américain et prix Nobel, Al Gore, a dit du Québec qu'il était «la conscience environnementale du Canada». Dans une évaluation des programmes canadiens, la Fondation David-Suzuki a accordé la meilleure note au Québec pour son plan de lutte contre les changements climatiques.

Nous voulons que le Québec demeure un leader nord-américain sur le plan de la protection de l'environnement et du développement durable. Ce budget poursuit notre action selon trois axes: soutenir le développement des technologies propres; accroître la protection et la mise en valeur de notre patrimoine naturel; et faire de l'État québécois un gestionnaire et un consommateur écoresponsable.

La protection de l'environnement passe nécessairement par le développement de nouvelles technologies propres. Ces technologies permettent d'augmenter la productivité des entreprises tout en diminuant les impacts sur l'environnement. Dans cette perspective, l'investissement dans les technologies propres n'est pas une charge supplémentaire pour l'entreprise, mais un investissement dans la productivité, l'efficience et la croissance.

J'annonce un financement additionnel de 12 millions de dollars sur quatre ans pour soutenir l'innovation dans le secteur des technologies propres. Ces sommes seront destinées aux technologies innovantes dans les domaines de l'eau et des sols.

Cette initiative s'ajoute aux 225 millions de dollars déjà disponibles pour développer de nouvelles technologies, notamment dans les domaines de l'efficacité énergétique et de la réduction des gaz à effet de serre.

De plus, afin de favoriser les investissements dans les technologies pour la production d'énergie propre, j'annonce que les taux de déduction pour amortissement accéléré couvriront dorénavant les systèmes de pompes géothermiques et les systèmes de conversion des déchets en énergie.

Les modalités de la Stratégie de développement de l'industrie québécoise de l'environnement et des technologies vertes seront dévoilées sous peu par le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation ainsi que par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Le Québec est choyé sur le plan des dotations naturelles. Nous avons un vaste territoire qui regorge de ressources. Nous avons la responsabilité de le protéger et de le mettre en valeur pour nos enfants.

J'annonce un investissement supplémentaire de 106 millions de dollars sur cinq ans pour accroître la protection et la mise en valeur de notre patrimoine naturel collectif. 55 millions de dollars seront investis par la Société des établissements de plein air du Québec pour la mise en valeur des parcs nationaux, la conservation des milieux naturels et la mise à niveau des infrastructures de la société. 26 millions de dollars seront dédiés à la création de nouveaux parcs nationaux en territoires nordiques. 25 millions de dollars seront engagés pour renforcer le réseau d'aires protégées en milieux privés. Toutes les régions du Québec bénéficieront de retombées économiques appréciables.

L'un des principaux enjeux du XXIe siècle sera sans contredit la gestion de l'eau. Nous disposons de 3 % de toutes les réserves d'eau douce au monde. Pourtant, nos connaissances pour en assurer la préservation et encadrer son exploitation sont encore limitées.

Dans un souci d'exploitation durable, de restauration et de conservation au bénéfice des générations futures, j'annonce une enveloppe de près de 15 millions de dollars sur cinq ans pour la mise en place du Bureau québécois de connaissances de l'eau, qui aura pour mandat de parfaire notre expertise sur cette ressource.

De plus, les épisodes récents de prolifération d'algues bleues ont révélé toute la pertinence des organismes de bassins versants. Une enveloppe de 15 millions de dollars sur cinq ans leur est octroyée pour soutenir leur travail qui repose sur la responsabilisation des citoyens.

En matière de protection de l'environnement, notre administration publique doit donner l'exemple. Notre gouvernement a innové en la matière et nous allons innover encore.

J'annonce, dans le cadre de la Stratégie gouvernementale de développement durable, une nouvelle politique de gouvernement écoresponsable. Chaque ministère et chaque organisme public devront notamment intégrer les notions de développement durable dans leurs politiques d'achat.

C'est un projet que défend la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et dont elle dévoilera prochainement les détails.

Le développement durable est désormais une manière de vivre, de grandir et de réussir. Les sociétés qui seront les gagnantes de ce siècle, ce sont celles qui auront réconcilié le progrès économique, le progrès social et la protection de l'environnement pour améliorer leur qualité de vie tout en assurant l'intérêt des générations futures. Vous connaissez ce mot de Saint-Exupéry, M. le Président: «La terre, on ne l'hérite pas de ses parents; on l'emprunte à ses enfants.» Voilà ce qui doit nous guider.

Finalement, j'en arrive au dernier point de mon budget et non le moindre: les finances publiques.

M. le Président, nous avons grandement assaini les finances publiques du Québec depuis 2003. Les relèvements de la cote de crédit du Québec par les agences de notation témoignent du travail accompli. L'assainissement des finances publiques est dû au contrôle rigoureux et vigilant des dépenses que nous exerçons. Depuis 2003, la croissance annuelle moyenne des dépenses budgétaires a été de 4,5 % au Québec, comparativement à 6,8 % en moyenne dans les provinces canadiennes. Aucune autre province n'a géré ses dépenses avec autant de rigueur que le Québec. Une récente analyse de l'Institut C.D. Howe donne un excellent bulletin au Québec en ce qui a trait à l'atteinte de ses objectifs budgétaires. Nous en sommes très fiers.

Notre gestion rigoureuse a permis d'alléger le fardeau fiscal des contribuables. Depuis 2003, l'écart du fardeau fiscal avec les autres provinces a été réduit de près de 70 %. Nous ne sommes plus les contribuables les plus taxés en Amérique du Nord! Nous maintenons aujourd'hui la même discipline. La croissance des dépenses sera limitée à 4,2 % en 2008-2009 et à 3 % en 2009-2010. Je compte sur la collaboration habituelle de mes collègues pour atteindre ces objectifs.

La santé, l'éducation et la famille demeurent les grandes priorités du gouvernement, comme en témoignent les sommes qui leur sont allouées. Le budget dévolu à la santé augmente de 5,5 %, alors que l'enveloppe consacrée à l'éducation est majorée de 4,6 %. Le budget consacré à la famille et aux aînés s'accroît de 5,5 %.

Pour maintenir une gestion rigoureuse des dépenses, nous aurons des gestes à poser dans les prochaines années, notamment pour solutionner le défi du financement à long terme du système de santé. Le rapport du Groupe de travail sur le financement de la santé, présidé par M. Claude Castonguay, nous a fourni des pistes de solution.

Nous avons fermé la porte à une hausse de la TVQ, qui serait à notre avis contreproductive dans le contexte actuel. Nous allons examiner les autres propositions qui visent à mieux contrôler la croissance des coûts. Je pense notamment au financement des établissements par épisode de soin, à la décentralisation accrue des prises de décision et à une modernisation de la gouvernance du réseau de la santé. Mon collègue ministre de la Santé et des Services sociaux a déjà identifié trois régions pilotes pour l'introduction de nouvelles façons de faire.

Nous avons réalisé l'automne dernier, en collaboration avec le Vérificateur général, une importante réforme comptable, et j'en suis particulièrement fière. Vous savez à quel point je défends la transparence dans la gestion des affaires publiques. Mais laissez-moi citer le Vérificateur général au moment du dévoilement de cette réforme comptable. Et je le cite: «Les états financiers consolidés du gouvernement respectent les principes comptables généralement reconnus au Canada [...]. Cette importante réforme marquera l'évolution de la comptabilité du gouvernement vers une transparence et une rigueur accrues dans la reddition de comptes sur sa situation financière.» Fin de la citation.

Mon objectif, au moment d'amorcer cette réforme comptable, était que personne ne puisse mettre en doute la qualité de l'information financière du gouvernement du Québec. Cet objectif est atteint. Et, par souci de transparence, ce budget comporte un cadre financier sur une période de cinq ans. Ce cadre financier démontre que nos finances publiques reposent sur des fondations solides.

L'enjeu des finances publiques, c'est aussi la saine gestion de notre dette.

La création du Fonds des générations a été une étape significative dans la volonté du gouvernement de réduire le fardeau de la dette. Les agences de notation ont reconnu nos efforts en améliorant la cote de crédit du Québec ou sa perspective. Vous me permettrez, M. le Président, de souligner la présence de mon ancien collègue le ministre des Finances qui a mis en place le Fonds des générations.

Nous devons poursuivre nos efforts. Nous posons dès maintenant un geste important qui aura des impacts significatifs.

Hydro-Québec est un de nos fleurons. Chaque année, le gouvernement inscrit la totalité des profits d'Hydro-Québec à ses revenus. Le gouvernement encaisse la moitié de ces profits sous forme de dividendes. L'autre portion constitue un investissement du gouvernement dans Hydro-Québec. Cette somme sert à financer les projets de la société d'État.

Dans la perspective où nous cherchons à diminuer le poids de notre dette, nous avons dû nous interroger quant à cette politique de versement de dividendes. Nous avons conclu qu'il était à l'avantage de tous de majorer de 50 % à 75 % la part des bénéfices d'Hydro-Québec versés à l'État sous forme de dividendes. Ce faisant, nous éviterons l'ajout de 11 milliards de dollars à la dette du gouvernement d'ici 2025.

La solidité financière d'Hydro-Québec permet cette révision de la politique de versement du dividende sans compromettre ses capacités de développement.

L'hydroélectricité, c'est notre or bleu. Nous devons valoriser cet important actif dont la valeur économique dépasse largement la valeur comptable inscrite aux comptes publics. C'est pourquoi notre gouvernement a relancé les grands projets énergétiques, et ce, à la fois pour satisfaire notre demande interne et notre développement industriel et pour profiter de la valeur croissante de l'énergie sur les marchés d'exportation. Parce qu'il s'agit d'une énergie propre et renouvelable, la valeur de notre électricité est appelée à croître sur les marchés d'exportation. Ainsi, notre électricité est un élément central de notre stratégie de création de richesse et de notre plan de réduction de la dette publique.

Nous agissons de façon responsable en nous assurant que les générations futures n'auront pas à assumer le fardeau de notre dette. Nous allons atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés au moment de la création du Fonds des générations.

M. le Président, voilà mon deuxième budget. C'est un budget équilibré, guidé par la prudence et la discipline. C'est le premier budget que nous déposons depuis que nous avons convenu avec le Vérificateur général de moderniser la comptabilité publique. Par souci de transparence, c'est un budget qui comporte un cadre financier sur cinq ans. C'est un budget qui comporte une vision d'avenir pour le Québec: la création d'un nouvel espace économique. Ce budget appelle au ralliement le gouvernement, les entreprises, les syndicats et les Québécois derrière l'objectif commun de relever le défi de la productivité. C'est un budget qui porte notre ambition d'une société plus prospère où tous les citoyens, quels que soient leur origine et leur âge, pourront contribuer à leur plein potentiel. C'est un budget pour le progrès social, qui appuie nos familles, nos enfants et nos aînés.

Ce budget, je l'ai conçu ayant en tête la même image que lors du précédent, l'image du sourire de mes petits-enfants, Zoé, Louis et William. Quand ils seront grands, je leur dirai que j'ai fait partie de cette équipe qui a fait du Québec le paradis des familles, qui a placé le Québec sur la voie du développement durable, qui a remis à neuf les infrastructures, qui a rendu le Québec compétitif sur le plan fiscal et qui a réduit le poids de notre dette. Et je sais qu'ils seront fiers de leur grand-maman, comme je suis fière de faire partie de cette équipe guidée par un premier ministre dont le leadership est remarquable et inspirant.

Et, en terminant, je propose, M. le Président, que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement. Je vous remercie, M. le Président.